

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

Ouagadougou, le 11 JUIN 2021

N° 21-00610 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats retenus aux **concours professionnels déconcentrés** relevant du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) et ceux du Ministère de la Santé (MS), session de 2021, sont informés que **l'administration des épreuves écrites** se déroulera **le 04 juillet 2021**, dans les treize (13) chefs-lieux de régions.

Par ailleurs, ils sont informés que **le port du masque** ou du **cache-nez** est **obligatoire** pour accéder aux lieux de composition qui seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon